

# Association Française de Droit Rural des Pays de Loire

Angers, 19 mars 2011

## LES AGRICULTEURS SONT DES ENTREPRENEURS

Fondation iFRAP

Philippe François  
[p.francois@ifrap.org](mailto:p.francois@ifrap.org)

2

# La Fondation iFRAP

Institut Français pour la Recherche  
sur les Administrations et les politiques Publiques

# iFRAP : Institut Français pour la Recherche sur les Administrations et les politiques Publiques

3

- Association créée en 1985 par Bernard Zimmern, polytechnicien, énarque, entrepreneur, inventeur de la vis « globique »
- Fondation reconnue d'utilité publique en 2009
- Financée par les abonnements au mensuel Société Civile et par des dons privés

# Le véritable objectif de l'iFRAP, c'est l'emploi

4

- Du vrai travail de qualité pour tous
- Conditions
  - ▣ Favoriser la création et la croissance des entreprises
  - ▣ Desserrer les freins
    - Administratifs
    - Prélèvements obligatoires
    - Droit du travail

# Activités de la Fondation iFRAP

5

- Etudier et Rechercher
- Faire savoir et convaincre
  - Mensuel Société Civile
  - Site internet [www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)
  - Tribunes dans la presse
  - Participation à des émissions radio / télévision
  - Livres
  - Colloques et Conférences de presse
  - Rencontres avec des responsables politiques, administratifs, économiques, media

# Le chômage est toujours plus élevé en France

6

Taux de chômage (%), source Eurostat

Pays-Bas	Allemagne	Royaume-Uni	Suède	Belgique	Italie	E.U.	France	Espagne
2006	3,9	8,4	5,3	7,0	8,2	6,8	9,4	8,5
2011	4,3	6,5	7,8	7,9	8,0	8,6	9,6	20,0

7

# Situation de l'agriculture

# L'Allemagne a devancé la France en 2009

8

Pour les exportations de produits agricoles et agro-alimentaires

En Mds €	1980	1990	2000	2005	2009
Allemagne	11	20	30	37	50
France	18	34	37	41	44
% A/F	61 %	59 %	81 %	90 %	113 %

mais pas (encore) pour la production agricole

2008	CA / Md €
Allemagne	47
France	61



# La France sous-estime l'agriculture et l'agro-alimentaire des autres pays européens

9

Agriculture (surface agricole utile et chiffre d'affaires)

2008	Italie	Pologne	Royaume-Uni	Allemagne	Espagne	France
SAU en ha	12.744	15.477	16.130	16.932	24.893	27.477
CA en Mds €	43	20	22	47	39	61

Industries agro-alimentaires (2005), chiffre d'affaires en Md €

Pays-Bas	Espagne	Italie	Royaume-Uni	Italie	France	Allemagne
54	80	106	121	106	158	169

# Des marchés qui ont fortement évolué

10

- Part de la consommation dans le budget des ménages

	1960	1980	2006
Alimentaire	24 %	15 %	12 %
Vêtements	10 %	6 %	4 %
Alimentaire	1.470 €		2.640 €

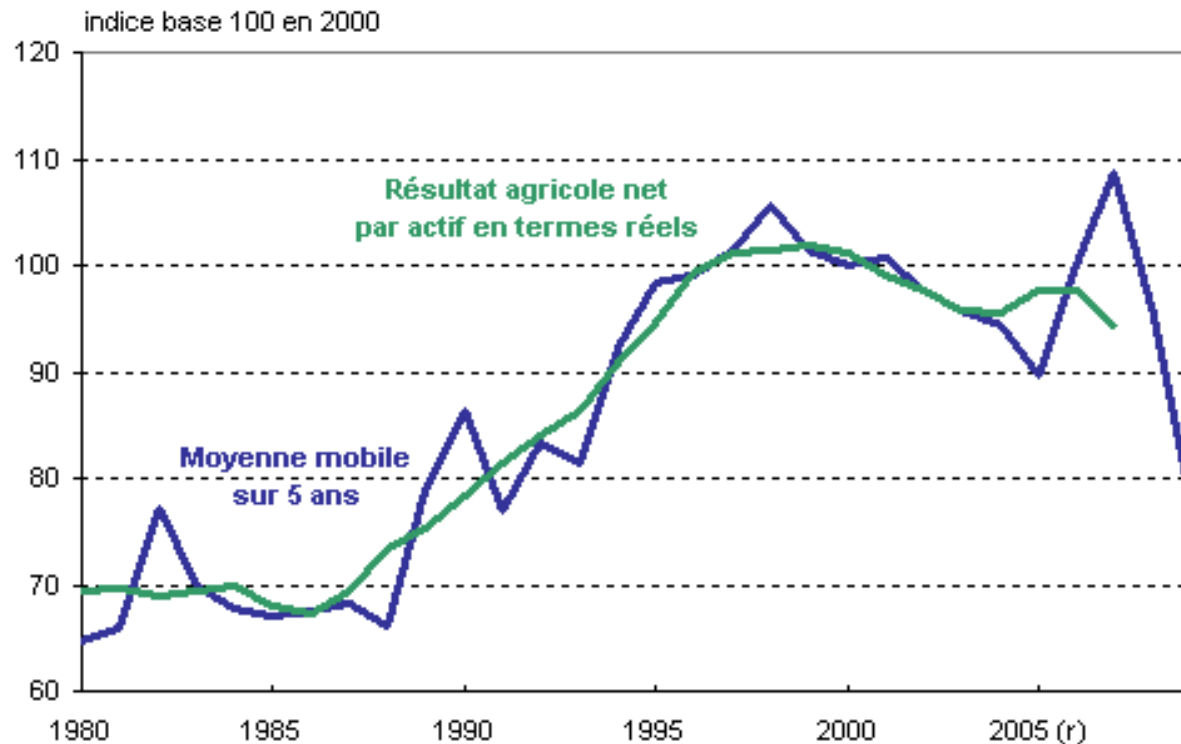
- Evolution des consommations

Par an	1960	1980	2006
Vin (l/hab)	100	80	46
Bovin (kg/hab)	25	30	25

# Les revenus des agriculteurs ont augmenté mais sont variables

11

## Résultat agricole net par actif en termes réels



r : donnée révisée.

Champ : France.

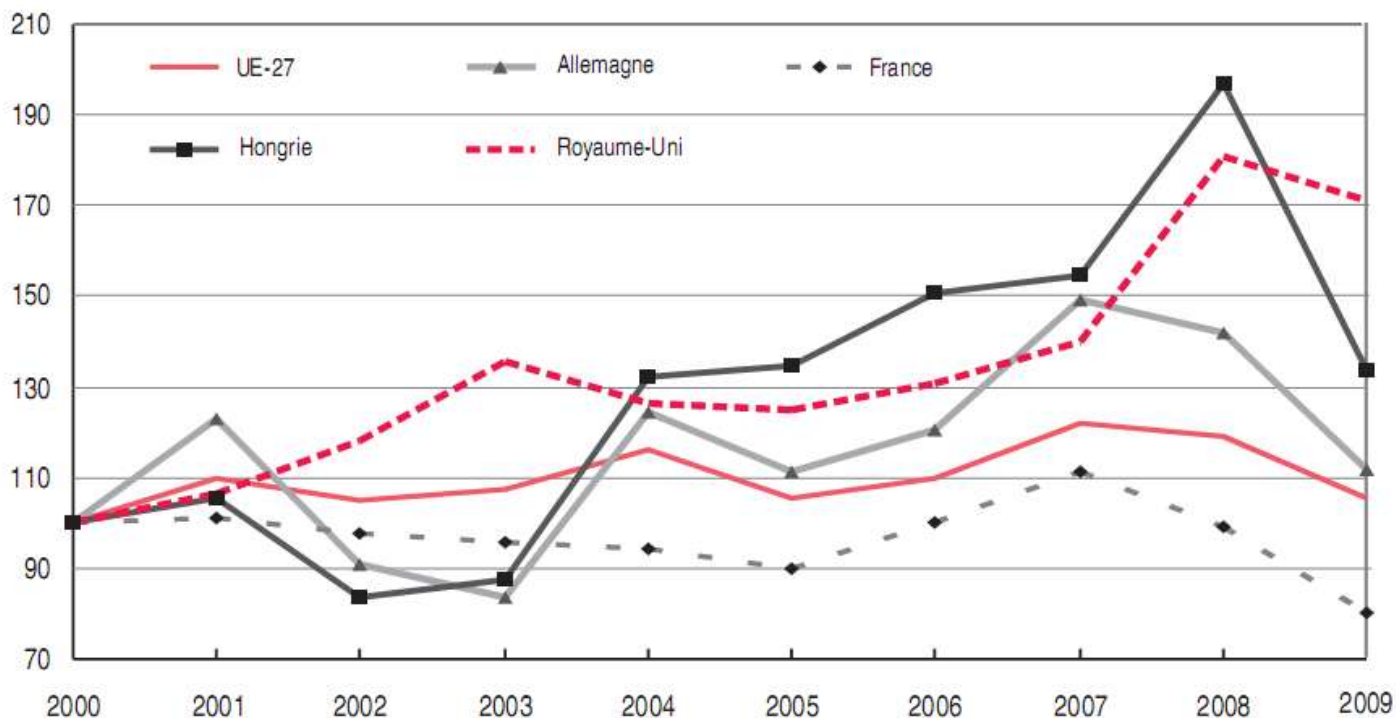
Source : Insee, comptes provisoires de l'agriculture.

# Le revenu agricole stagne en France

12

## ② Union européenne : résultat agricole net par actif en termes réels

indice 100 en 2000



# Un nombre d'entreprises agricoles très surestimé

13

Exploitation	Total	Non professionnelle	Professionnelle	Vraiment professionnelle
1955	2.300.000			
1988	1.017.000			
2000	664.000			
2007	507.000	181.000	326.000	275.000 ?
2011	431.000	144.000	287.000	225.000 ?

- Exploitation agricole > 1 hectare ou 1 vache ou 10 lapines ...
- Exploitation professionnelle > 12 hectares de blé

14

# Causes de la sous-performance

# L'agriculture française est sur-administrée

15

## INTERVIEW

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

# Bussereau : « La loi d'orientation va sortir l'agriculture de sa suradministration »

LE MINISTRE de l'Agriculture présente ce matin en Conseil des ministres un projet de loi d'orientation, dont les parlementaires commenceront à débattre avant l'été.

**Cette loi est-elle la grande loi d'orientation promise depuis des années aux agriculteurs ?**

Par nature, je suis réservé sur la notion de « grande loi », qui grave l'avenir dans le marbre. Je crois en revanche aux bons instruments législatifs qui permettent d'avancer. Cette loi se situe dans le contexte de la nouvelle politique agricole commune. J'ai voulu qu'elle soit un point d'équilibre entre les demandes des prin-

Oui, parce qu'on doit donner aux agriculteurs les moyens de jouer leur rôle au sein d'une Europe très concurrentielle. Dans cette Europe-là, il faut favoriser l'arrivée de jeunes entrepreneurs. Il s'en installe 6.000 par an en agriculture, c'est loin d'être négligeable vu les difficultés du métier et les qualités requises.

**C'est deux fois moins que l'objectif que Philippe Vasseur, un de vos prédécesseurs, avait fixé pour l'an 2000... Cela ne traduit-il pas un désintérêt pour le métier agricole ?**

Tout dépend de la région dont on parle. Je suis allé récemment dans le haut Doubs, où se fabrique le



Dominique Bussereau

ne pas décourager les jeunes, il faut leur épargner le sentiment d'entrer dans une économie administrée. C'est dans cet esprit que je voudrais à terme aboutir à un système de certification des entreprises agricoles. On réduirait ainsi la fréquence des contrôles, dont ils se plaignent.

**Ce texte poursuit-il la libéralisation entamée par la réforme de la PAC ou protège-t-il le secteur des risques d'une libéralisation excessive ?**

Ce projet de loi répond à une logique de « désadministration » et de plus grande liberté. Il fait appel à des ordonnances qui permettent de...

**L'organisation économique du secteur est pourtant un point crucial...**

Tout à fait. Mais on n'a pas pu aller plus loin, parce que, dès qu'on touche à la question de l'organisation économique, les intérêts contradictoires se réveillent. On a à la fois une demande d'organisation accrue et un rétropédalage qui se met en route dès qu'on passe à l'action.

**Rien n'est prévu dans le texte pour protéger les agriculteurs de la pression foncière liée à l'urbanisation, alors que la question n'était pas non plus traitée par la loi sur les territoires ruraux...**

## **Le Préfet de Maine-et-Loire, Chevalier de la Légion d'Honneur,**

**Vu** le code rural et notamment son article R.641-90 relatif à la fixation de la date de début des vendanges,  
**Vu** l'arrêté préfectoral DAPI/BCC 2008-1479 du 18 décembre 2008 portant délégation de signature au bénéfice du directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture,  
**Vu** l'arrêté préfectoral 49/SG/2009 portant délégation de signature du directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture au chef de service d'économie agricole,  
**Vu** les résultats des inventaires de maturités,  
**Vu** les avis des syndicats viticoles concernés et en accord avec ces premiers,

**Sur la proposition** du directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de Maine-et-Loire,

### **ARRETE :**

**Article 1er :** Le ban des vendanges 2009 est fixé comme suit pour le département de Maine-et-Loire  
**A.O.V.D.Q.S. COTEAUX d'ANCENIS** **6 octobre 2009**  
*Cépages Chenin, Cabernet franc et Cabernet Sauvignon*

**Article 2 :** Cette date correspond à la maturation des parcelles les plus précoces. Toutefois, si des accidents climatiques nécessitaient localement d'anticiper cette date, des dérogations individuelles pourraient éventuellement être accordées par Monsieur l'Ingénieur Conseiller Technique de l'INAO.

Les vins issus de vendanges récoltées avant la date fixée sans avoir obtenu de dérogation de l'INAO ne pourront avoir droit aux appellations mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

Article 3 : Le secrétaire général de la Préfecture de Maine-et-Loire, le directeur départemental de l'équipement et de l'agriculture de Maine-et-Loire, le directeur interrégional des douanes, le directeur régional de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, l'ingénieur conseiller technique de l'INAO sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de Maine-et-Loire.

ANGERS, le 5 octobre 2009

Pour le Préfet, et par délégation le Chef du service d'économie régionale

Signé : Avril GOMMARD



# Des jachères, mais très contrôlées

17

## **CLAUSE N°1 : Mélanges autorisés :**

Le choix des graines est laissé à l'appréciation des contractants parmi la liste citée ci-après, il est obligatoire de semer la parcelle avec un mélange de graine que la FDC77 devra valider lors de la signature du contrat :

- Jachère fleurie : Centaurée barbeau varié, centaurée polka dot, cosmos sulfureus, cosmos sensation varié, escholtzia variée, soucis, lavatère, lin rouge, rudbeckia gloriosa daisy, zinnia, malope, nigelle, gysophile, chrysanthème, coquelande, onagre, lupin, pois de senteur, achillée millefeuille, nielle des blés, centaurée bleuet sauvage, marguerite, mélilot officinal et coquelicot ;
- Jachère fleurie mellifère : lotier corniculé, trèfle de perse, trèfle blanc, trèfle hybride, sainfoin, trèfle incarnat, phacélie, mélilot blanc ;

# L'Etat et les syndicats perturbent le marché des entreprises agricoles

18

Formulaire Cerfa 51222#02

*Cette aide est destinée à encourager les futurs cédants à s'inscrire au répertoire départemental à l'installation afin de trouver un repreneur jeune agriculteur et à éviter que les terres libérées servent à l'agrandissement d'exploitations déjà existantes.*

*Le ministère de l'agriculture*

# Un encouragement risqué à des installations sous-capitalisées

19

## □ L'exploitation

- 80 hectares
- Bovins + grande culture
- Logement
- Bâtiments d'exploitation
- 230.000 € de reprise
- 22.000 € de remboursement de prêt/an
- 30.000 euros de subvention par an

## □ Le repreneur

- Jeune homme
- 10.000 € d'apport

# Recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Sarthe (extrait de mai 2010)

20

## **1. AGRICULTURE : autorisations d'adjonction de terres**

1.1. 09-4983 Lamnay - M. VINAULT Claude - Exploitation agricole : autorisation d'adjonction de terres. 30/10/2009

1.2. 09-5747 La Chapelle-du-Bois - M. CORBIN Gilles - Exploitation agricole : autorisation d'adjonction de terres. 19/11/2009

1.3. 09-5746 Mézeray - M. ROMAIGNE Guillaume - Exploitation agricole : autorisation d'adjonction de terres. 19/11/2009

## **2. AGRICULTURE : autorisations d'exploitation de terres**

## **3. AGRICULTURE : autorisations d'exploitation de terres et/ou d'ateliers et/ou de bâtiments**

## **4. AGRICULTURE : autorisations et refus partiels d'adjonction de terres**

# Des subventions trop nombreuses

## 1. Etat – 12 milliards € / an

21

- ▣ Droits à paiement uniques
- ▣ Régulation des marchés
- ▣ Aides aux produits
- ▣ Maîtrise de l'offre
- ▣ Organisation des filières
- ▣ Promotion et qualité des produits
- ▣ Aide alimentaire
- ▣ Gestion des aléas et allègement des charges
- ▣ Développement rural
- ▣ Sécurité sanitaire

# Des subventions trop nombreuses

## 2. Régions, Départements, Communes

22

- ▣ Appui aux filières
- ▣ Valorisation de la qualité des produits agricoles
- ▣ Emploi agricole
- ▣ Entreprises et exploitants
- ▣ Structures professionnelles
- ▣ Associations et organismes agricoles

# Des subventions plus cachées

## 3. Etat, Propriétaires, Consommateurs

23

- ▣ Taux ISF
- ▣ Dégrèvement taxe foncière
- ▣ Exonération cotisation sociales nouveaux exploitants
- ▣ Réduction impôt sur le revenu jeunes agriculteurs
- ▣ Taux réduit carburants
- ▣ Taux de droit de mutation
- ▣ Subventions SAFER
- ▣ Contrôle des loyers des exploitations agricoles
- ▣ Contrôle des loyers des maisons d'habitation
- ▣ Biocarburants
- ▣ Eolienne, photovoltaïque, biomasse
- ▣ Aide MSA

# Trop de structures interviennent

24

Bruxelles

Gouvernement

Administration

Recherche

Régions

Départements

Communes

Profession

Coopératives

Offices

Instituts  
techniques

Contrôle des  
Structures

ADASEA  
ODASEA

SAFER

Syndicats

Chambres  
d'Agriculture



# Des fonctions de support surdimensionnées et indépendantes du nombre d'agriculteurs

25

□ Bruxelles		1.000
□ Ministère		18.000
□ Enseignement		15.000
□ INRA		8.000
□ CEMAGREF		1.600
□ Chambres d'agriculture		7.700
□ SAFER		1.000
□ (ADASEA)		900
□ Instituts techniques		2.000
□ Fédérations de producteurs		800
□ France AgriMer (Offices)		700
□ Agence de Service Paiement		1.800
□ ONF		10.000
□ Haras nationaux et école équitation	1.300	
□ Agence Française de sécurité des aliments	1.145	
□ Institut national de l'origine et de la qualité	250	
TOTAL (France)		70.000

# SAFER et Contrôle des structures

26

- Un sujet important et très sensible
- Un pouvoir exorbitant
  - Compétence, Argent, Temps
  - Sans possibilité d'appel sur le fond
- Un rôle impossible
  - Risque de malhonnêteté
  - Certitude d'arbitraire
  - Ingérence dans la vie personnelle / familles

# Seuls 2 autres pays européens contrôlent le marché des terres agricoles

27

- La Suisse interdit ou limite l'achat des terres par des étrangers
- La Pologne interdit ou limite l'achat des terres en Poméranie par des Allemands

Le contrôle des structures (cumuls) n'est plus justifié, les agriculteurs étant devenus « cumulards »

28

- Vente directe
- Gîte rural, camping à la ferme
- Tourisme viticole
- Tourisme équestre
- Déneigement des routes
- Entretien des pistes de ski
- Photovoltaïque, éolien, méthanisation

# L'iFRAP a publié plusieurs études sur les SAFER

29

- Les SAFER-khozes, 2009
- Encore une SAFER prise les mains dans le beurre, 2011
- Plus fort que les SAFER, les super-SAFER
- Ils ont gagné en justice contre la SAFER
- Les agriculteurs retraités victimes des SAFER
- Notaires-SAFER des connexions à défaire
- Blocage, n'oubliez pas les SAFER
- Quand la préemption permet une concurrence déloyale
- Blocage, n'oubliez pas les SAFER
- Agriculture : les SAFER en déficit
- Les SAFER s'attaquent aux lopins de terre et aux jardins

30

# Solutions

# Responsables politique et syndicaux : une stratégie de retardement

31

- *« J'espère bien convaincre les autres pays de l'Union Européenne de s'inspirer de l'exemple français »*
- *« Ce serait la fin des exploitations de taille moyenne, au profit de l'agrandissement à tout prix, de l'industrialisation et de la standardisation des produits »*

# Propositions de la Fondation iFRAP

32

- Traiter les problèmes sociaux par des mesures sociales
- Libérer le marché des propriétés agricoles
- Appliquer le découplage des aides
- Annoncer une réduction des aides de 4% par an
- Conserver un filet de sécurité pluri-annuel
- Réduire la taille des structures de support
- Étendre ou supprimer la MSA (déficit : 13 Mds € /an)



# L'agriculture est face aux mêmes défis que les autres secteurs économiques

33

- Le choc de la réussite de l'Allemagne
- Des entreprises sous-capitalisées
- Une sur-administration

# Livres

34

- 1998, A tout fonctionnaire son chômeur, Bernard Zimmern
- 2001, Les Profiteurs de l'Etat, Bernard Zimmern
- 2002, Les fabricants de chômage, Bernard Zimmern
- 2003, La dictature des syndicats, Bernard Zimmern
- 2005, Cet Etat qui tue la France, Nicolas Lecaussin
- 2008, La mondialisation va-t-elle nous tuer, Agnès Verdier-Molinié
- **2011, Les fonctionnaires contre l'Etat, Agnès Verdier-Molinié**